

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 31 MARS 2022  
RESULTATS DES VOTES**

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la médiathèque La Passerelle, 18, Rue Paul Bert à La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 25 février 2022

Présents : Catherine ANGELIN, Elham AOUN, Valérie ARGOUD (avant son départ à 20h30), Bernard BADIN, Christelle BAS, Patrick BELMONT, Danielle BISILLON, Patrick BLANDIN (avant son départ à 20h52), Jean-Paul BONNETAIN, Christophe BROCHARD, Gilles BOURDIER, Jean-Marc BOUVET (avant son départ à 21h02), Michel CLEYET-MERLE, Raymond COQUET, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Claire DURAND, Jean-Michel FERRUIT, Jacques GARNIER (avant son départ à 20h36), Benjamin GASTALDELLO (à son arrivée à 19h04), Gisèle GAUDET, Max GAUTHIER (avant son départ à 20h36), André GUICHERD, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Philippe LATOUR, Frédéric LELONG (à son arrivée à 18h49), Jean-Pierre LOVET, Corinne MAGNIN (avant son départ à 21h31), Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET (à son arrivée à 18h52), Jean-François PILLAUD-TIRARD, Fabien RAJON (à son arrivée à 18h41), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, José RODRIGUES (à son arrivée à 18h53), Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Géraldine STIVAL (à son arrivée à 19h04), Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE.

Excusés/absents : Valérie ARGOUD (à son départ à 20h30), Patrick BLANDIN (à son départ à 20h52), Joëlle BATTIER (avant l'arrivée de Frédéric LELONG à 18h49), François BOUCLY, Jean-Marc BOUVET (à son départ à 21h02), Vincent DURAND, Jean-François DELDICQUE, Isabelle FERROUD, Jacques GARNIER (à son départ à 20h36), Benjamin GASTALDELLO (avant son arrivée à 19h04), Max GAUTHIER (à son départ à 20h36), Jacqueline GUICHARD, Frédéric LELONG (avant son arrivée à 18h49), Ludovic LEPRETRE (avant l'arrivée de Benjamin GASTALDELLO à 19h04), Corinne MAGNIN (à son départ à 21h31), Gérard MATHAN, Jean-Paul PAGET (avant son arrivée à 18h52), Fabien RAJON (avant son arrivée à 18h41), José RODRIGUES (avant son arrivée à 18h53), Véronique SEYCHELLES, Géraldine STIVAL (avant son arrivée à 19h04).  
Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.

Pouvoirs : Joëlle BATTIER donne pouvoir à Frédéric LELONG (à son arrivée à 18h49), Luc BLANCHET donne pouvoir à Delphine HARTMANN, Marie-Christine FRACHON donne pouvoir à Laurent MICHEL, Estela GARCIA donne pouvoir à Elham AOUN, Philippe GUERIN donne pouvoir à Christelle BAS, Ludovic LEPRETRE donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO (à son arrivée à 19h04), Joëlle MAGAUD donne pouvoir à Magali GUILLOT, Roger MARCEL donne pouvoir à Noëlle MOREL, Corinne TIRARD donne pouvoir à Philippe LATOUR.

## A l'ordre du jour :

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Cédric MILANI.

### PROCES-VERBAL

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, le procès-verbal du conseil communautaire du 16 décembre 2021 modifié.

***Arrivée de Fabien RAJON à 18h41, le quorum est modifié.***

### PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité :

- la demande de modification concernant le projet :

1.2 : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation d'un Schéma directeur de développement des énergies renouvelables

2.25 : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - fixation des taux d'imposition 2022

- la demande de report concernant le projet :

4.4 Détermination des tarifs des Centres Nautiques Intercommunaux à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022

***Arrivée de Frédéric LELONG (avec le pouvoir de Joëlle BATTIER) à 18h49, de Jean-Paul PAGET à 18h52 et de José RODRIGUES à 18h53, le quorum est modifié.***

### DELIBERATIONS

#### 1. DIRECTION GENERALE

##### Direction générale

1.1 (2022-36) Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Protection Civile en faveur de l'Ukraine

**- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Magali GUILLOT, Présidente*

Il s'agit de décider d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Protection Civile.

##### Développement durable opérationnel

1.2 (2022-37) Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation d'un Schéma directeur de développement des énergies renouvelables

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Bernard BADIN, Vice-président en charge du développement durable opérationnel*

Il s'agit d'autoriser le dépôt du dossier de subvention auprès de la Sous-Préfecture de La Tour du Pin, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation d'un Schéma directeur de développement des énergies renouvelables et le plan de financement.

1.3 (2022-38) Versement d'une subvention à l'association Bourbre Entreprises Environnement pour la promotion des bonnes pratiques des entreprises en matière de Développement Durable

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Bernard BADIN, Vice-président en charge du développement durable opérationnel*

Il s'agit d'autoriser à verser la subvention de 500 euros à l'association Bourbre Entreprises Environnement.

## Mobilité

1.4 (2022-39) Convention de délégation de compétences pour l'organisation et le développement des mobilités actives entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Gilles BOURDIER, Vice-président en charge de la mobilité*

Il s'agit d'approuver la convention de délégation de compétences pour l'organisation et le développement des mobilités actives entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, jointe à la présente délibération et la réalisation d'un schéma directeur vélo.

## 2. RESSOURCES

### Administration générale

2.1 (2022-40) Modification statutaire du SICTOM de la région de Morestel / SYCLUM (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*

Il s'agit d'approuver le projet de statuts ainsi que la modification du nom du Syndicat qui prend la dénomination de SYCLUM.

**Arrivées de Benjamin GASTALDELLO (avec le pouvoir de Ludovic LEPRETRE) et de Géraldine STIVAL à 19h04, le quorum est modifié.**

2.2 (2022-41) Modification des représentants de la Communauté de communes au sein du SYCLUM

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*

Il s'agit de procéder à la désignation d'un délégué titulaire en remplacement de Monsieur Thierry VERT, les autres délégués élus le 16 décembre 2021 étant inchangés.

## Finances

Comptes de gestion :

2.3 (2022-42) Budget Général : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Il s'agit de déclarer que le Compte de Gestion du Budget Général dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2.4 (2022-43) Budget annexe des Actions Economiques : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.5 (2022-44) Budget annexe du Service de l'Eau : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.6 (2022-45) Budget annexe du Service de l'Assainissement : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.7 (2022-46) Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.8 (2022-47) Budget annexe des Aménagements de Zones : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations* Idem

2.9 (2022-48) Budget annexe des Aménagements de la Zone de l'Izelette : Compte de Gestion 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

**Sortie de Magali GUILLOT (avec le pouvoir de Joëlle MAGAUD) à 19h24, avant lecture des projets des comptes administratifs (sa voix et son pouvoir ne sont pas comptabilisés pour les votes des comptes administratifs).**

**Laurent MICHEL préside la séance durant l'absence de Magali GUILLOT.**

*Comptes administratifs :*

2.10 (2022-49) Budget Général : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Il s'agit d'adopter le Compte Administratif 2021 du Budget Général de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté, de constater pour la comptabilité du Budget Général de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes et d'arrêter les résultats définis.

2.11 (2022-50) Budget annexe des Actions Economiques : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.12 (2022-51) Budget annexe du service de l'Eau : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.13 (2022-52) Budget annexe du service de l'Assainissement : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.14 (2022-53) Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.15 (2022-54) Budget annexe des Aménagements de Zones : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.16 (2022-55) Budget annexe des Aménagements de la Zone de l'Izelette : Compte Administratif 2021

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

***Retour de Magali GUILLOT (avec le pouvoir de Joëlle MAGAUD) à 19h28, le quorum est modifié.***

***Elle préside à nouveau la séance.***



*Affectations du résultat :*

2.17 (2022-56) Budget Général : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Il s'agit de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 du Budget Général comme proposé.

2.18 (2022-57) Budget annexe des Actions Economiques : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.19 (2022-58) Budget annexe du service de l'Eau : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.20 (2022-59) Budget annexe du service de l'Assainissement : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.21 (2022-60) Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Affectation du résultat 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.22 (2022-61) Budget annexe des Aménagements de Zones : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.23 (2022-62) Budget annexe Aménagements de la Zone de l'Izelette : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.24 (2022-63) Fixation des taux d'imposition pour 2022

**- Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Il s'agit de voter les taux d'imposition, pour 2022, présentés.

**Départ de Valérie ARGOUD à 20h30, le quorum est modifié.**

2.25 (2022-64) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - fixation des taux d'imposition 2022

**- Adopté à la majorité absolue (24 pour, 18 oppositions, 10 abstentions)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*  
Il s'agit de voter les taux de TEOM, pour 2022 tels que présentés.

2.26 (2022-65) Fixation du produit de la taxe GEMAPI

**- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*  
Il s'agit d'approuver la fixation du produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations à 522 458 €, dans les conditions précitées pour 2022 et de dire que le produit voté intègre la compensation éventuelle versée par l'Etat au titre de la taxe GEMAPI dans le cadre de la réforme des valeurs locatives industrielles prévue par la Loi de finances.

**Départ de Jacques GARNIER et Max GAUTHIER à 20h36, le quorum est modifié.**

2.27 (2022-66) Dotation de Solidarité Communautaire 2022

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 3 abstentions)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*  
Il s'agit de décider de fixer la Dotation de Solidarité Communautaire totale à 605 400 € pour 2022, selon les modalités décidées en 2019 pour en déterminer l'enveloppe, d'appliquer les critères de répartition tels que définis ci-dessus, par reprise de la méthode fixée par délibération du 7 novembre 2019, en intégrant les dispositions du nouvel article L 5211-28-4 du CGCT et d'attribuer le montant par commune en découlant tel que défini.

2.28 (2022-67) Enveloppe Fonds de concours 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*  
Il s'agit de décider de fixer l'enveloppe fonds de concours de 2022, tel que mentionnée ci-dessus et sur la base des montants plafonds par commune indiqués.

*Budgets primitifs :*

2.29 (2022-68) Budget Général : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*  
Il s'agit de voter le Budget Primitif 2022 du Budget Général rapporté par le Vice-Président.

2.30 (2022-69) Budget annexe des Actions Economiques : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*  
Idem

2.31 (2022-70) Budget annexe du Service de l'Eau : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.32 (2022-71) Budget annexe du Service de l'Assainissement : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.33 (2022-72) Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.34 (2022-73) Budget annexe des Aménagements de Zones : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

2.35 (2022-74) Budget annexe des Aménagements de la Zone de l'Izelette : vote du Budget Primitif 2022

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Idem

### **Patrimoine communautaire, grands travaux**

2.36 (2022-75) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation d'un Schéma Directeur immobilier et énergétique multi-enjeux

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Magali GUILLOT, Présidente*

Il s'agit d'autoriser le dépôt du dossier de subvention auprès de la Sous-Préfecture de La Tour du Pin, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation d'un Schéma Directeur immobilier et énergétique multi-enjeux.

### **Ressources Humaines**

2.37 (2022-76) Fixation du nombre de représentants du personnel et du paritarisme au sein du Comité Social Territorial (CST)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*

Il s'agit de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Social Territorial à 4 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), de décider le maintien du paritarisme numérique au sein du Comité Social Territorial en fixant un nombre de représentants de l'employeur égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants et le recueil, par le Comité Social Territorial, de l'avis des représentants de l'employeur.

**Départ de Patrick BLANDIN à 20h52, le quorum est modifié.**

2.38 (2022-77) Création - suppression de postes et modification du tableau des effectifs - Mars 2022 (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit d'approuver la création et la suppression des postes présentés et d'approuver l'adoption du tableau des effectifs mis à jour (emplois permanents et emplois non-permanents) tel que présenté.

### **3. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

#### **Développement économique (industrie, commerce, artisanat, ZA)**

3.1 (2022-78) Versement de subventions aux entreprises de l'économie de proximité

**- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique*

Il s'agit d'approuver les montants maximums de subventions allouées dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

**Départ de Jean-Marc BOUVET à 21h02, le quorum est modifié.**

3.2 (2022-79) Modification de la délibération n°1585-2021-266 du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 sur l'exonération de loyers Le CAP

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique*

Il s'agit de donner un avis favorable pour la modification de la délibération n°1585-2021-266 du 16 décembre 2021 concernant la décomposition des tarifs des loyers et charges HT et TTC pour l'annulation des loyers des trois entreprises du CAP pour un montant total des loyers et charges de 2 892 € HT soit 3 470,40 € TTC.

3.3 (2022-80) Attribution d'une subvention pour l'organisation du forum des métiers et de l'orientation 2022 (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique*

Il s'agit d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € au Lycée Val d'Ainan Le Pont de Beauvoisin avec la MFR Le Village à Saint André le Gaz pour l'organisation du forum des métiers et de l'orientation 2022.

#### **Tourisme, PDIPR**

3.4 (2022-81) Convention de partenariat 2022 entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (service tourisme) et l'Office de tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique*

Il s'agit d'approuver la convention de partenariat 2022 entre la Communauté de communes Les vals du Dauphiné (service tourisme) et l'Office de tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette.

3.5 (2022-82) Attribution d'une subvention à l'association Les Historiales

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique*

Il s'agit d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association Les Historiales.

### **Gestion des déchets, environnement, GEMAPI**

3.6 (2022-83) Adhésion à l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert pour l'année 2022 (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'approuver l'adhésion à l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert pour l'année 2022 et d'autoriser la Présidente à signer la convention annexée à la présente délibération.

3.7 (2022-84) Convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS 38) (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'approuver la convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique en Isère avec la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire du département de l'Isère (GDS 38) et d'autoriser le financement du dispositif pour un montant de 2 500 €.

3.8 (2022-85) Aide au Centre de sauvegarde de la faune sauvage « Le Tichodrome » pour l'année 2022

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 640 €, pour l'année 2022, au Centre de sauvegarde de la faune sauvage « Le Tichodrome ».

3.9 (2022-86) Adhésion au réseau d'expert au service de la santé du végétal, de l'environnement et de l'homme (FREDON) pour l'année 2022

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'approuver l'adhésion à la FREDON pour un montant de 1 000 € pour l'année 2022.

3.10 (2022-87) Validation du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Fontaines et ruisseau du Pissoud (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit de valider le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Fontaines et ruisseau du Pissoud pour 2022-2026 et le budget associé et de charger la Présidente de transmettre au Conseil départemental de l'Isère cette délibération.

3.11 (2022-88) Validation du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Tourbière de Pré Maudit (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit de valider le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Tourbière de Pré Maudit 2022-2026 et le budget associé et de charger la Présidente de transmettre au Conseil départemental de l'Isère cette délibération.

3.12 (2022-89) Demande de déclassement de l'Espace Naturel Sensible de l'étang des Echerolles

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'accepter la demande de déclassement de l'Espace Naturel Sensible de l'étang des Echerolles au Conseil départemental de l'Isère.

3.13 (2022-90) Demande de subvention pour l'implantation d'une buse sur l'Espace Naturel Sensible des Marais de la Tour

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit de demander une subvention exceptionnelle au Conseil départemental de l'Isère en vue d'implanter un ouvrage afin de récupérer les déchets.

3.14 (2022-91) Convention de partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible des Marais de la Tour (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'accepter la signature d'une convention de partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible des Marais de la Tour.

3.15 (2022-92) Convention d'accès aux parcelles de la Société Onyx Auvergne-Rhône-Alpes sur le site de l'Espace Naturel Sensible des Marais de la Tour (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'accepter la signature d'une convention pour accéder aux parcelles de la Société Onyx Auvergne-Rhône-Alpes en vue de réaliser des animations naturalistes, des photographies, dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible des Marais de la Tour.

**Départ de Corinne MAGNIN à 21h31, le quorum est modifié.**

3.16 (2022-93) Cession de parcelles à la commune de Corbelin pour l'Espace Naturel Sensible du Lavoir du Boutet (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit de valider la vente des parcelles au prix de vente symbolique d'un euro.

3.17 (2022-94) Convention avec le Conseil départemental de l'Isère pour l'implantation d'une haie sur la commune de Saint Clair de la Tour (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'accepter la signature d'une convention avec le Conseil départemental de l'Isère pour l'implantation d'une haie sur la parcelle AC168 appartenant à la Communauté de communes.

## Urbanisme

3.18 (2022-95) Soumission des projets de clôtures à déclaration préalable dans toutes les communes du territoire

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture*

Il s'agit de décider de soumettre toutes les clôtures à Déclaration Préalable sur les Communes des Vals du Dauphiné.

3.19 (2022-96) Intégration des enjeux des captages prioritaires dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi)

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture*

Il s'agit d'approuver la poursuite de la démarche de maîtrise foncière sur les captages prioritaires.

## 4. VIE LOCALE

### Equipements culturels et sportifs, éducation artistique

4.1 (2022-97) Détermination des quotas de prêts sur le réseau des médiathèques et ludothèque à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique*

Il s'agit d'appliquer les nouveaux quotas de prêts, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, sur l'ensemble du réseau des médiathèques et ludothèque.

4.2 (2022-98) Détermination des tarifs de la Ludothèque à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique*

Il s'agit d'appliquer à la ludothèque les mêmes tarifs que ceux pratiqués au sein des médiathèques du réseau et ce, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

4.3 (2022-99) Projet de conception de boîtes à livres par la Maison Familiale Rurale « Le Chalet » de Saint André le Gaz (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique*

Il s'agit de valider le projet tel que présenté.

4.4 Détermination des tarifs des Centres Nautiques Intercommunaux à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022

**Projet de délibération reporté**

### Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

4.5 (2022-100) Détermination d'un complément de prestation d'aide communautaire 2019 pour l'accueil de loisirs de La Bâtie Faverges

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention*

Il s'agit d'accepter le versement d'un complément de prestation d'aide communautaire 2019 pour l'accueil de loisirs de La Bâtie Faverges, tel que présenté.

## QUESTIONS DIVERSES

**Fin de séance à 21h58.**